



Bulletin d'informations municipales

VIVRE À CORNIL



SOMMAIRE

Mot du Maire	p. 2
Conseil municipal	p. 3
Réglementation	p. 6
Budget	p. 7
Vie locale	p. 9
École	p. 12
Du côté des associations	p. 13

MAIRIE DE CORNIL

☎ 05 55 27 20 12
 ✉ mairie.cornil@cornil19.fr
 🌐 www.cornil19.fr
 📘 Mairie de Cornil

HORAIRES

Lundi, mercredi & jeudi :
 9 h 00 - 12 h 00 & 14 h 00 - 18 h 00
 Mardi & vendredi :
 14 h 00 - 18 h 00
 Samedi :
 9 h 00 - 12 h 00

En cas d'URGENCE uniquement et en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, vous pouvez appeler le 06 70 10 62 24

PERMANENCE DES ÉLUS

Le Maire, Pascal FOUCHÉ et ses adjoints Éliette BESSE, Patrice MARTINIE et Irène SERVIÈRES reçoivent sur rendez-vous.

HORAIRES AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi (sauf mercredi)
 de 14 h 00 à 17 h 45
 Samedi de 9 h 15 à 11 h 45

LA PAROLE EST À VOUS !

Envie de participer au journal ?
 Une page vous est ouverte.
 Contactez la mairie pour soumettre votre texte.

Sous réserve de modération

**Nouveaux sur la commune ?
 Venez nous voir en mairie, nous avons hâte de vous rencontrer !**

Restez informé de l'actualité communale via notre site web, notre page Facebook et la newsletter. L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux y est également disponible, ainsi qu'en mairie.

Chères Cornilaises, chers Cornillois,

À l'aube de ce nouveau mandat, je tiens tout d'abord à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous avez accordée à l'équipe municipale.

Les commissions sont en place, le travail a commencé avec détermination et responsabilité.

Les années à venir seront marquées par des projets destinés à améliorer votre cadre de vie et à préparer l'avenir de notre commune.

Notre ambition est claire : préserver l'identité et la qualité de vie qui font la richesse de notre territoire tout en répondant aux défis de demain.

Parmi les priorités de ce mandat figurent :

- la modernisation de nos équipements communaux ainsi que l'amélioration de la voirie et des espaces publics. Très prochainement, la réfection des trottoirs de la rue du Bois-Monsieur, en accompagnement des travaux de voirie réalisés par Tulle Agglo, sera menée grâce à un financement communal ;
- le renforcement de la transition écologique à travers des actions concrètes en faveur des économies d'énergie et de la préservation de notre environnement. Dès cet été, le remplacement du système de chauffage de l'école par une pompe à chaleur permettra d'assurer un confort optimal, aussi bien en période hivernale qu'en période estivale ;
- le soutien constant à nos associations, qui contribuent activement au dynamisme de la vie communale.

Ces projets seront conduits avec le souci permanent d'une gestion rigoureuse des finances communales. Chaque investissement sera étudié avec attention et réalisé dans l'intérêt général.

Je souhaite associer à cette démarche l'ensemble des élus du conseil municipal. Je remercie les conseillers qui poursuivent leur engagement à nos côtés, ainsi que ceux qui ont choisi de transmettre le relais après avoir servi la commune avec dévouement.

Ce mandat sera celui du dialogue, de l'écoute et de l'action. Nous continuerons à construire ensemble une commune dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir.

Pascal FOUCHÉ

LE MAIRE



Pascal FOUCHÉ

Conseiller communautaire

Travaux - Transition énergétique - Urbanisme

LES ADJOINTS



Éliette BESSE

Vie locale - Solidarité -
Attractivité



Patrice MARTINIE

Affaires générales :
Finances et
Administration



Irène SERVIÈRES

Conseillère communautaire
Information - Vie culturelle et
sportive

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Denis LAJOINIE

Travaux - Voirie -
Bâtiments
communaux



**Laetitia
GUINDRE**

Affaires scolaires
et
sociales



**Catherine
POINT-
CARDINALE**

Cadre de vie -
Tourisme -
Patrimoine



Carine VACHER

Communication
- Information et
Proximité

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Pierre-Louis DAUZIER



Jérôme SCHMITT



Jérôme CATINAUD



Christelle RITOU



Vincent DELORD



Serge BONNET



Hubert EYMAT

Commissions municipales CORNIL 2026 - 2032

Pôle affaires générales (FINANCES + administration)

Adjoint : Patrice MARTINIE (Vice-Président)

Finances – administration générale

Éliette BESSE - Serge BONNET - Jérôme CATINAUD -
Pierre-Louis DAUZIER - Laëtitia GUINDRE -
Denis LAJOINIE - Jérôme SCHMITT - Christelle RITOU -
Irène SERVIÈRES - Carine VACHER.

Pôle travaux - transition énergétique - urbanisme

Maire : Pascal FOUCHÉ (Président)

Travaux – voirie – bâtiments communaux

Conseiller délégué : Denis LAJOINIE
Serge BONNET - Jérôme CATINAUD - Hubert EYMAT -
Laëtitia GUINDRE - Patrice MARTINIE -
Jérôme SCHMITT - Irène SERVIÈRES.

Urbanisme

Serge BONNET - Jérôme CATINAUD -
Pierre-Louis DAUZIER - Hubert EYMAT - Denis LAJOINIE -
Christelle RITOU - Jérôme SCHMITT - Carine VACHER.

Pôle information – vie culturelle et sportive

Adjointe : Irène SERVIÈRES (Vice-Présidente)

Communication – information et proximité

Conseillère déléguée : Carine VACHER
Éliette BESSE - Vincent DELORD - Laëtitia GUINDRE -
Denis LAJOINIE - Patrice MARTINIE -
Catherine POINT-CARDINALE.

Vie associative

Éliette BESSE - Serge BONNET - Vincent DELORD -
Laëtitia GUINDRE - Denis LAJOINIE - Patrice MARTINIE -
Christelle RITOU.

Pôle vie locale – solidarité – attractivité *Adjointe :* **Éliette BESSE (Vice-Présidente)**

Affaires scolaires et sociales

Conseillère déléguée : Laëtitia GUINDRE
Serge BONNET - Vincent DELORD -
Catherine POINT-CARDINALE - Carine VACHER.

Cadre de vie – tourisme – patrimoine

Conseillère déléguée : Catherine POINT-CARDINALE
Serge BONNET - Jérôme CATINAUD -
Pierre-Louis DAUZIER - Christelle RITOU -
Jérôme SCHMITT - Carine VACHER.

MEMBRES SIÉGEANT AU SEIN DES SYNDICATS ET AUTRES INSTANCES



Syndicat intercommunal de la vallée du Coiroux

TITULAIRES

Pierre-Louis DAUZIER
Denis LAJOINIE

SUPPLÉANTS

Catherine POINT-CARDINALE
Laëtitia GUINDRE



Syndicat mixte des eaux du Maumont

TITULAIRES

Carine VACHER
Patrice MARTINIE

SUPPLÉANTS

Éliette BESSE
Christelle RITOU



Comité national d'action sociale

COLLÈGE DES ÉLUS

Éliette BESSE

COLLÈGE DES AGENTS

Karine LE BONNIEC



Fédération départementale d'électrification et d'énergie de la Corrèze

TITULAIRES

Jérôme SCHMITT
Jérôme CATINAUD

SUPPLÉANTS

Denis LAJOINIE
Vincent DELORD



Commission d'appel d'offres

TITULAIRES

Serge BONNET
Jérôme CATINAUD
Denis LAJOINIE

SUPPLÉANTS

Laëtitia GUINDRE
Jérôme SCHMITT
Patrice MARTINIE



Conseil de surveillance CH J-M Dautier

Pascal FOUCHÉ



DEFENSE

Correspondant défense

Irène SERVIÈRES

LES BEAUX JOURS ARRIVENT, RESPECTONS QUELQUES RÈGLES POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE !



Le respect de chacun et la convivialité font la qualité de vie de notre commune.

Quelques gestes simples permettent d'éviter les conflits entre voisins et de préserver la tranquillité de tous.

Les travaux de bricolage, de jardinage ou l'utilisation d'appareils bruyants (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, perceuse...) peuvent gêner le voisinage, surtout en période de repos.

Il est donc recommandé de respecter des horaires raisonnables pour les activités bruyantes :

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 ;

Le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;

Le dimanche et les jours fériés : de 10 h à 12 h uniquement.

Ces horaires peuvent varier selon les arrêtés préfectoraux ou municipaux en vigueur dans les autres communes.

LES NUISANCES SONORES :



RESTONS ATTENTIFS.



Brûlage des déchets végétaux : une pratique à éviter.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts (branches, feuilles, herbe coupée) est interdit car il provoque des nuisances, des risques d'incendie et une pollution importante de l'air.

Les déchets végétaux doivent être :

- déposés en déchèterie,
- compostés,
- ou valorisés par broyage et paillage.

Des dérogations exceptionnelles peuvent exister dans certains secteurs ou situations particulières selon l'arrêté préfectoral n° 19-2026-06-09-00006 portant modification de l'arrêté du 28 juillet 2023.

QUELQUES GESTES SIMPLES POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

Respecter les horaires de repos ;

Entretenir sa propriété et ses haies ;

Éviter les stationnements gênants ;

Ramasser les déjections animales ;

Informers ses voisins lors de travaux occasionnels ou de fêtes ;

Favoriser le dialogue en cas de désaccord.

Le respect mutuel, la courtoisie et le dialogue restent les meilleurs outils du vivre-ensemble.

Ensemble, préservons la qualité de vie et la convivialité de notre commune.



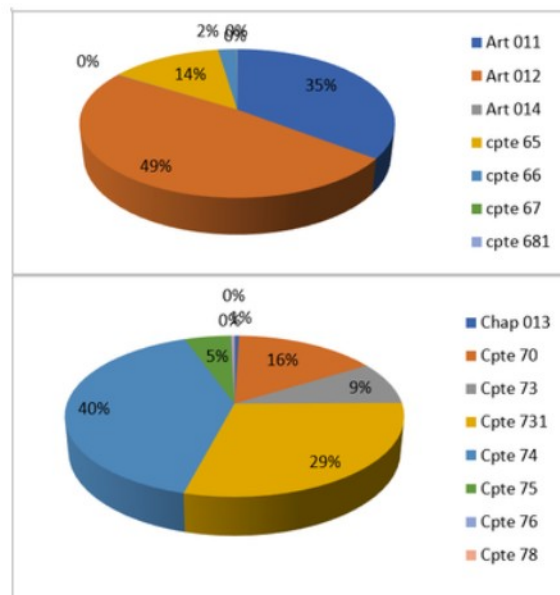
BUDGET PRIMITIF 2026

Commentaires et analyse

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Récapitulatif – Fonctionnement

DÉPENSES	MONTANT (€)
Charges à caractère général (Art 011)	322 200,00
Charges de personnel (Art 012)	440 900,00
Atténuation de produits (Art 014)	1 101,50
Charges de gestion courante (cpté 65)	124 000,00
Charges financières (cpté 66)	20 000,00
Charges exceptionnelles (cpté 67)	500,00
Dotations aux amortissements (cpté 681)	1 000,00
Virement à la section investissement (Art 023)	70 000,00
Opérations d'ordre entre sections (Art 042)	9 448,50
TOTAL DÉPENSES	989 150,00
RECETTES	MONTANT (€)
Atténuation des charges (Art 013)	5 000,00
Produits des services (Cpte 70)	155 600,00
Impôts et taxes (Cpte 73)	85 000,00
Fiscalité locale (Cpte 731)	290 000,00
Dotations et participations (Cpte 74)	398 650,00
Autres produits de gestion (Cpte 75)	51 000,00
Produits exceptionnels (Cpte 76)	2 000,00
Reprises sur amortissements (Cpte 78)	1 900,00
TOTAL RECETTES	989 150,00



Le budget de Fonctionnement s'équilibre à hauteur de 989 150 euros quasiment à l'identique du budget primitif 2025.

Dépenses de fonctionnement

Les charges à caractère général s'élèvent à 322 200 €. Ce poste regroupe les dépenses courantes de la commune : énergie, entretien des bâtiments, voiries et réseaux divers, fournitures et prestations de services.

Les charges de personnel représentent le poste le plus important du budget de fonctionnement avec 440 900 €. Ce montant intègre les rémunérations des agents titulaires et non titulaires ainsi que les charges patronales afférentes.

Les charges de gestion courante s'élèvent à 124 000 €, couvrant notamment les indemnités des élus, les subventions aux associations et les participations aux syndicats intercommunaux.

Les charges financières sont fixées à 20 000 €, correspondant aux intérêts de la dette de la commune.

Un virement de 70 000 € est prévu vers la section d'investissement, permettant d'autofinancer une partie des dépenses d'équipement prévues en 2026.

Les opérations d'ordre entre sections s'élèvent à 9 448,50 €, correspondant aux dotations aux amortissements retracées en dépenses d'investissement.

Recettes de fonctionnement

La fiscalité locale (compte 731) constitue la principale ressource avec 290 000 €, représentant les produits des impôts locaux (taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, taxe d'habitation sur les résidences secondaires).

Dans la mesure où la base d'imposition du foncier bâti est stable en 2026 contrairement aux années précédentes, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est relevé d'un point par rapport à celui de 2025.

Les dotations et participations (compte 74) s'établissent à 398 650 €. Ce montant comprend notamment la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État et les dotations de compensation.

Les produits des services (compte 70) représentent 155 600 €, correspondant aux recettes des services municipaux (cantine, garderie, locations de salles, etc.).

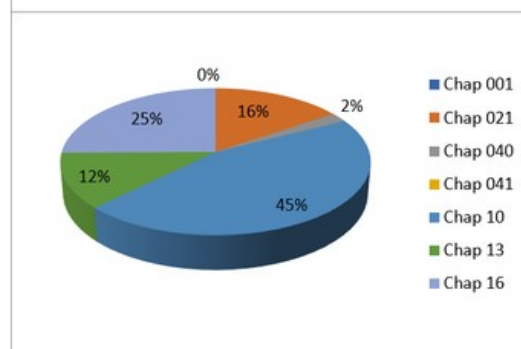
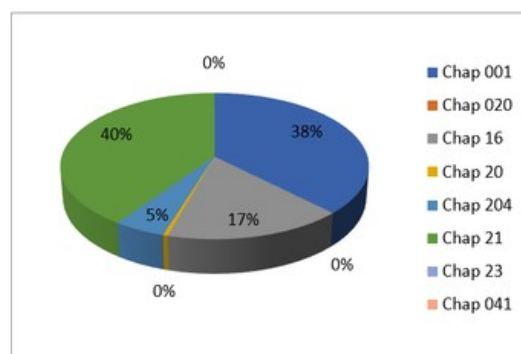
Les autres produits de gestion courante (compte 75) s'élèvent à 51 000 €, incluant les revenus des immeubles et des charges de location.

Les impôts et taxes (compte 73) hors fiscalité locale représentent 85 000 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Récapitulatif – Investissement

DÉPENSES	MONTANT (€)
Solde d'exécution reporté (Chap 001)	171 347,12
Dépenses imprévues (Chap 020)	—
Remboursement emprunts (Chap 16)	76 000,00
Immobilisations incorporelles (Chap 20)	2 000,00
Subventions d'équipement (Chap 204)	22 000,00
Immobilisations corporelles (Chap 21)	184 000,00
Immobilisations en cours (Chap 23)	—
Opérations patrimoniales (Chap 041)	0
TOTAL DÉPENSES	455 347,12
RECETTES	MONTANT (€)
Solde d'exécution reporté (Chap 001)	—
Virement de la section de fonctionnement (Chap 021)	70 000,00
Opérations d'ordre de transfert (Chap 040)	9 448,50
Avances commandes (Chap 041)	—
Dotations (Chap 10)	205 008,88
Subventions d'investissement (Chap 13)	55 500,00
Emprunts et dettes assimilées (Chap 16)	114 389,74
(Chap 16 complément)	1 000,00
TOTAL RECETTES	455 347,12



Les dépenses et recettes d'investissement restent stables et s'équilibrent à hauteur de 455 347 euros.

Dépenses d'investissement

Le solde d'exécution reporté de 171 347,12 € correspond aux dépenses d'investissement votées lors des exercices précédents et non encore mandatées, qui sont reprises au budget 2026.

Le montant des subventions d'équipement versées (chapitre 204) est de 22 000 €.

Les immobilisations corporelles (chapitre 21) s'élèvent à 184 000 €, elles correspondent aux différents travaux engagés sur la voirie, les bâtiments (Chauffage de l'école) et du matériel informatique (serveur et PC de la mairie).

Le remboursement du capital de la dette (chapitre 16) s'établit à 76 000 €.

Les immobilisations incorporelles (chapitre 20) sont prévues à hauteur de 2 000 € correspondant à des frais de formation sur logiciels.

Recettes d'investissement

Le virement de la section de fonctionnement s'élève à 70 000 €, traduisant un effort d'autofinancement de la commune.

Les dotations (chapitre 10) représentent 205 008 €. Ce chapitre regroupe notamment le FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) et l'excédent de fonctionnement.

Les emprunts et dettes assimilées (chapitre 16) sont prévus à hauteur de 114 389 € et permettent de financer la part des investissements non couverte par les autres ressources.

Les subventions d'investissement perçues (chapitre 13) s'élèvent à 55 500 €. Il s'agit de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et de subventions du Département.

Les opérations d'ordre de transfert (chapitre 040) s'établissent à 9 448 € correspondant en miroir aux dotations d'amortissements constatées en section de fonctionnement.

REPAS DES AÎNÉS 1^{ER} FÉVRIER



UNE NOUVELLE AVENTURE A COMMENCÉ POUR NOTRE COMMERCE DE PROXIMITÉ ! 24 MARS

Natacha TERNISIEN a officiellement repris les rênes du Multiservices de CORNIL.

La transition s'est faite dans la continuité puisqu'Éric ANDREU est resté fidèle au poste en tant que salarié pour vous accueillir et vous servir au quotidien, toujours sur les mêmes bases de confiance, avec simplement quelques ajustements au niveau des horaires.

Natacha et Éric vous attendent avec impatience pour continuer à faire vivre ce lieu essentiel à notre commune :

Du lundi au vendredi de 7 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h ;

Le samedi de 7 h 30 à 12 h 30 et de 16 h à 19 h ;

Le dimanche de 8 h à 12 h.



Ce **15 avril**, nous avons partagé un moment chargé d'émotion en disant simplement au revoir à Éric BOURGEOIS...

Nous le remercions une nouvelle fois pour son énergie apportée à notre point multiservices.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI SUIVIE D'UN MOMENT CONVIVAL





CÉRÉMONIES DU 19 MARS ET 18 JUIN



DE OMEIDZOU À DOMALIANCE 10 JUIN



C'est une transition sous le signe de la continuité et de la confiance. Les activités de la structure locale Omeidzou, bien connue des Cornillois pour son engagement au quotidien, se poursuivent désormais sous la bannière de Domaliance.

Ce rapprochement permet d'allier l'ancrage local et la connaissance fine du terrain à la force et aux outils d'un réseau national reconnu.

L'objectif reste inchangé : simplifier le quotidien des familles, des actifs et des personnes âgées ou en situation de handicap, grâce à des prestations sur mesure.

Pour célébrer cette nouvelle étape, l'équipe de l'agence a officiellement inauguré ses nouveaux locaux le mercredi 10 juin dernier.

Ce moment de convivialité a réuni les équipes, les partenaires locaux et les élus, tous venus saluer le maintien et le renforcement de ce service de proximité indispensable à la vie de la commune et de ses environs. Cette installation pérennise un service de proximité indispensable à la vie de la commune et de ses environs, au plus près des besoins de chacun. N'hésitez pas à venir pousser la porte de la nouvelle agence Domaliance pour rencontrer l'équipe et échanger sur vos besoins au quotidien. **DOMALIANCE - 1 rue du Barry - 19150 CORNIL**

**À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET :
DU NOUVEAU DANS LE MONDE
MÉDICAL DE LA COMMUNE**

PHARMACIE

Mélissa PETIT quitte ses fonctions.

L'ensemble de l'équipe municipale la remercie chaleureusement pour son professionnalisme, son écoute et la qualité des soins qu'elle a prodigués au quotidien. Nous lui souhaitons une excellente continuation dans ses futurs projets personnels et professionnels.

Nous avons le plaisir d'accueillir **Tristan BOISSARIE**, jeune praticien diplômé de la Faculté de Pharmacie de Limoges. Il rejoint la commune en tant que nouveau pharmacien et mettra ses compétences, son dynamisme et son regard neuf au service de votre santé et de votre accompagnement médical.

Remerciements, reconnaissance et transmission

Merci au Dr EYROLLE et bienvenue au Dr FRUNTEANU

C'est avec beaucoup d'émotion et une immense gratitude que notre commune s'apprête à tourner une page importante de son histoire locale. Après 39 années passées au service de notre santé et de notre bien-être, le Docteur Annie EYROLLE prend une retraite bien méritée.

Un immense merci pour toutes ces années d'engagement.

Annie a été bien plus qu'un médecin généraliste pour notre communauté. Année après année, jour après jour, elle a incarné les plus belles valeurs de la médecine de proximité : l'écoute, le dévouement sans oublier la patience et une humanité rare.

Des nouveau-nés qu'elle a vus grandir aux aînés qu'elle a accompagnés avec tant de bienveillance, chacun d'entre nous garde le souvenir d'une professionnelle rassurante, repère indispensable au cœur de notre quotidien.

Durant tout son parcours, elle a joué un rôle essentiel au centre hospitalier de CORNIL. Reconnue par ses collègues et patients, elle a su fédérer et créer un climat de confiance dans tous les services où elle a exercé.

Une transition sereine : Bienvenue au Docteur Cristina FRUNTEANU.

Si le départ d'un visage si familier est toujours un moment particulier, nous avons la chance et le plaisir d'ouvrir un nouveau chapitre sous les meilleurs auspices.

Nous souhaitons la bienvenue au Docteur FRUNTEANU, qui reprend le flambeau dès le 1er juillet, accompagnée par Annie pendant encore quelques temps.

S'installer comme médecin généraliste dans une nouvelle commune est un défi de taille, nous tenons à l'assurer de tout notre soutien et nous lui réservons un chaleureux accueil. Nous sommes certains que les habitants sauront lui accorder la même confiance et le même respect.

Docteur FRUNTEANU, soyez la bienvenue chez vous à CORNIL. Nous vous souhaitons une excellente installation et un bel épanouissement au sein de notre commune.

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES À L'ÉCOLE DE CORNIL



Les parents souhaitant inscrire leur enfant à l'école de CORNIL pour la prochaine rentrée scolaire peuvent prendre contact avec la mairie ou avec l'école. La directrice les recevra afin de leur faire visiter les locaux, de leur présenter le fonctionnement de l'établissement et de leur remettre le livret d'accueil de l'école.

École : 05.55.27.20.65

Portable : 06.75.91.50.01

Mairie de Cornil : 05.55.27.20.12

LES SORTIES DE L'ÉCOLE



LES TPS-PS-MS ET LES
GS-CP-CE1 ONT PRIS LE
TRAIN POUR SE RENDRE À
LA MÉDIATHÈQUE DE
TULLE



BAL TRADITIONNEL POUR LES GS-CP-CE1 À LA SALLE
DE L'AUZELOU À TULLE



ANIMATION PÊCHE À L'ETANG DES SAULES POUR LES
ÉLÈVES GS AU CM2



JOURNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE POUR LES ÉLÈVES DU CE2 AU CM2 AU COIROUX AVEC LES ÉCOLES
D'AUBAZINE, BEYNAT, LANTEUIL ET ST HILAIRE PEYROUX



RENCONTRES HOCKEY
AU CHAMBON POUR
LES ÉLÈVES DU CE2
AU CM2



PASSAGE DE PERMIS INTERNET AVEC LA GENDARMERIE DE
TULLE POUR LES ÉLÈVES DU CE2 AU CM2



RENCONTRE SPORTIVE AU COIROUX POUR LES
ÉLÈVES GS-CP-CE1



24 JANVIER : LE CONTEUR
FOYER DES JEUNES DE CORNIL



15 FÉVRIER - CONOURS DE BELOTE
CLUB DES AINÉS ET COMITÉ DES FÊTES



27 FÉVRIER - CARNAVAL A.P.E.C.



1ER MARS - DRIVE FARCIDURES - F.C.C.F.





2 MAI - COMITÉ DE JUMELAGE



3 MAI
VIDE-GRENIER
COMITÉ DES FÊTES

11 AVRIL ET 13 JUIN
LOTOS
LES CIGOGNES SONT DE
RETOUR



14 MAI - TOURNOI DE FOOT DE L'ASCENSION - F.C.C.F.

L'AGENDA DE CORNIL

JUILLET

Samedi 4 **MARCHÉ DE PAYS**
Comité des fêtes

AOÛT

Samedi 1 **CONCERT AU DONJON**
Mairie

Samedi 8 **CONCERT AU DONJON**
Foyer des jeunes

SEPTEMBRE

Samedi 12 **LOTO**
DIVA

Week-end 19/20 **ANIMATIONS**
Comité des fêtes

OCTOBRE

Samedi 4 **RANDO DES FOURS**
À PAIN
Foyer des jeunes

Samedi 10 **LOTO**
Les Cigognes sont de retour

Samedi 17 **HALLOWEEN**
Association parents d'élèves

NOVEMBRE

Samedi 7 **THÉÂTRE**
Foyer des jeunes

Samedi 21 **REPAS**
Comité des fêtes

DÉCEMBRE

Dimanche 6 **TÉLÉTHON**
Mairie

Dimanche 6 **MARCHÉ DE NOËL**
DIVA - CH de Cornil

Dimanche 13 **MARCHÉ DE NOËL**
Association parents d'élèves

D'autres événements à venir

Consultez le site www.cornil19

et notre page Facebook [Mairie de Cornil](#)

CORNIL
SOIRÉE FESTIVE
POP FOLK ROCK N'ROLL
1ER AOÛT 2026 À 21 H AU DONJON
ENTRÉE GRATUITE
SÉBASTIEN SALESSE EN DUO AVEC ALINE LAFAURIE
Dès 19 h : Food truck et buvette
Informations : Mairie de Cornil 05 55 27 20 12

INFOS UTILES RENTRÉE

L'atelier numérique reprendra le 1er septembre, tous les jeudis de 9 h 00 à 12 h 00.